

doc
CA1
EA
94V40
FRE

DOCS
CA1 EA 94V40 FRE
Visite au Canada du President
Haitien Jean-Bertrand Aristide. --
43267482

Canada
Canada

VISITE AU CANADA
DU PRÉSIDENT HAITIEN
JEAN-BERTRAND ARISTIDE

JEAN-BERTRAND ARISTIDE
Président d'Haïti

Né en 1953, Jean-Bertrand Aristide devient, en décembre 1990, le premier président démocratiquement élu d'Haïti en remportant 67,5 p. 100 des suffrages. Son gouvernement disposait d'une large partie du Sénat et était majoritaire à la Chambre des députés.

Le gouvernement du président Aristide se met à enquêter sur les accusations de corruption et de violence formulées à l'encontre de membres de l'ancienne élite dirigeante. Ses politiques l'amènent par ailleurs à entrer en conflit avec d'autres dirigeants politiques, ainsi qu'avec le secteur privé et les militaires. Renversé au cours d'un violent coup d'État en septembre 1991, M. Aristide est forcé à quitter Haïti.

Prêtre de l'Église catholique, le père Aristide avait, de 1982 à 1985, poursuivi des études de troisième cycle en théologie à l'Université de Montréal.

Le père Aristide vit en exil aux États-Unis.

ANDRÉ OUELLET

Ministre canadien des Affaires étrangères

Député à la Chambre des communes depuis 1967, André Ouellet a occupé plusieurs postes au sein du Cabinet pendant ses longues années de présence au Parlement.

M. Ouellet a été ministre des Postes, président du Conseil privé et leader du gouvernement à la Chambre, Ministre de la Consommation et des Corporations, ministre d'État aux Affaires urbaines, ministre des Travaux publics, ministre du Travail et ministre d'État au Développement économique régional.

Il a également été ministre responsable de diverses sociétés d'État, dont la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Commission du système métrique et le Conseil des normes du Canada.

M. Ouellet a été nommé porte-parole officiel de l'Opposition pour les Transports en 1985, pour les Affaires extérieures en 1988 et pour les Relations fédérales-provinciales en 1990. Entre 1990 et 1992, il a siégé au sein d'une commission royale d'enquête et de deux comités parlementaires chargés de revoir la Constitution, soit la Commission Bélanger-Campeau et les Comités Beaudoin-Edwards et Beaudoin-Dobbie.

Il a par ailleurs été président du Caucus libéral du Québec en 1968, organisateur politique en chef du Parti libéral fédéral au Québec de 1977 à 1984 et coprésident du Comité de la campagne nationale libérale en 1992.

M. Ouellet est diplômé de l'Université d'Ottawa et diplômé en droit de l'Université de Sherbrooke. Député de Papineau-Saint-Michel, au Québec, il est marié et père de quatre enfants.



Dept. of External Affairs Min. des Affaires extérieures
APR 18 1994 AVO
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

communiqué

Date **Le 24 janvier 1994**

Pour publication

N° 13

M. OUELLET APPELLE TOUS LES PAYS À IMPOSER DES SANCTIONS TOTALES ET UNIVERSELLES CONTRE HAÏTI

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a invité aujourd'hui tous les pays à suivre l'exemple du Canada en imposant les sanctions recommandées par l'Organisation des États américains (OEA), pour rendre universelles et totales les mesures d'embargo contre Haïti. Il a par ailleurs vivement incité la communauté internationale à apporter une aide humanitaire généreuse aux Haïtiens dans le besoin.

Ce matin, lors d'une réunion bilatérale, le Ministre a réaffirmé au président haïtien, le père Jean-Bertrand Aristide, que le Canada ne ménagera aucun effort pour ramener la démocratie, garantir son retour en toute sécurité et établir un État de droit en Haïti.

Le Ministre et le président Aristide ont discuté des mesures concrètes qui pourraient être prises pour faciliter l'application de l'Accord de Governors Island. Ils ont convenu d'envisager la possibilité de former un service de police civile à l'extérieur d'Haïti, après consultation avec l'ONU et d'autres pays. M. Ouellet s'est également engagé à poursuivre les discussions avec l'ONU et l'OEA de façon à accroître le nombre d'émissions radiophoniques en appui à la démocratisation en Haïti.

Lors de son entretien avec le président Aristide, M. Ouellet a promis 10,8 millions de dollars supplémentaires au titre de l'aide alimentaire et de l'assistance en matière de santé et de développement de la démocratie.

43-267-462

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec :

Le service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

ou avec :

Le bureau des relations avec les médias
Agence canadienne de développement international
(819) 953-6060



communiqué

Date Le 20 janvier 1994

N° 6

Pour publication

VISITE AU CANADA DU PRÉSIDENT ARISTIDE D'HAÏTI

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que le président d'Haïti, M. Jean-Bertrand Aristide, visitera le Canada du 24 au 29 janvier.

«J'attends avec impatience la visite du président Aristide au Canada. Elle nous donnera l'occasion de solliciter son avis sur la manière dont le Canada, de concert avec la communauté internationale, peut aider à conduire Haïti sur la voie de la démocratie et à le rétablir dans ses fonctions de président», a déclaré M. Ouellet.

Le président Aristide s'entretiendra avec le premier ministre, M. Jean Chrétien, et M. Ouellet. Ils discuteront, entre autres, de la restauration de la démocratie en Haïti et du retour de M. Aristide, ainsi que des besoins d'Haïti en matière d'aide humanitaire et de reconstruction.

Au cours de son séjour, M. Aristide rencontrera le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, et le premier ministre de l'Ontario, M. Bob Rae, ainsi que des représentants municipaux. Il tiendra aussi des réunions avec des représentants du milieu des affaires et des groupes non gouvernementaux de développement et de promotion des droits de la personne, ainsi qu'avec les chefs de la communauté canadienne d'origine haïtienne.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

CONTEXT



CONTEXTE

LA RÉPONSE DU CANADA A LA CRISE EN HAÏTI : UNE CHRONOLOGIE

Les liens entre le Canada et Haïti ont été établis pendant la première moitié du XXe siècle avec l'arrivée de nombreux missionnaires canadiens. Depuis le renversement du régime Duvalier, les relations se sont resserrées. Le Canada a participé aux efforts pour favoriser le développement démocratique dans ce pays. Élections Canada et le gouvernement canadien ont apporté une aide importante aux élections générales de 1990. Le Canada a continué d'appuyer le président Aristide et le gouvernement légitime d'Haïti, aujourd'hui dirigé par le premier ministre Robert Malval.

1^{er} octobre 1991 : Le Canada suspend son programme de coopération bilatérale avec Haïti.

2 octobre 1991 : La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, participe à une réunion d'urgence des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation des États Américain (OEA) à Washington.

4 - 7 octobre 1991 : Le Canada participe à une mission de sept pays de l'OEA en Haïti pour tenter de convaincre les militaires de revenir en arrière. Le Gouvernement du Canada met un avion des Forces armées canadiennes à la disposition de la mission.

octobre 1991 - mars 1993 : L'OEA et l'Organisation des Nations Unies (ONU) adoptent neuf résolutions sur la situation de la démocratie et des droits de la personne en Haïti. Le Canada coparraine plus de la moitié de ces résolutions.

31 octobre 1991 : Amendements à la liste des marchandises d'importation contrôlée en annexe à la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* publiés dans la *Gazette du Canada*. Ils permettent d'ajouter Haïti à la liste des pays qui font l'objet d'un contrôle.

Novembre 1991 - août 1992 : Le Canada participe à trois missions de l'OEA aux objectifs humanitaires et de conciliation.

19 - 21 novembre 1991 : Au sommet de la Francophonie, une résolution sur Haïti est adoptée. Entretien bilatéral entre le premier ministre Brian Mulroney et le président Aristide.

20 novembre - 31 décembre 1991 : Occupation de l'ambassade canadienne à Port-au-Prince, qui se termine pacifiquement.

9 et 10 décembre 1991 : Visite officielle du président Aristide au Canada au cours de laquelle il a des entretiens avec le Premier ministre et la Ministre des Affaires extérieures. Le Canada réaffirme sa politique d'appui à la restauration de la démocratie en Haïti.

External Affairs and
International Trade Canada
Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Canada

Janvier 1992 - mars 1993 : Le Canada fournit près de 15 millions de dollars en aide humanitaire à Haïti.

25 février 1992 : La ministre des Affaires extérieures publie un communiqué saluant l'annonce de l'accord intervenu à Washington entre les leaders haïtiens, grâce aux bons offices du Secrétaire général de l'OEA.

Juin - juillet 1992 : Entrée en vigueur de la *Loi sur les mesures économiques spéciales*, gel des avoirs du gouvernement haïtien au Canada et contrôle du transport maritime entre Haïti et le Canada.

6 - 8 juillet 1992 : Grâce aux efforts du Canada au Sommet économique à Munich, la déclaration de politique qui conclut la réunion l'appuie aux efforts de l'OEA pour le retour à l'ordre constitutionnel en Haïti.

16 septembre 1992 : Les premiers membres de la mission civile de l'OEA arrivent à Port-au-Prince. Trois Canadiens en font partie.

6 - 8 décembre 1992 : Le Canada participe à la Conférence ministérielle de la Francophonie à Paris. Le communiqué final condamne la répression accrue en Haïti et réaffirme le soutien aux efforts de l'ONU et de l'OEA.

15 janvier 1993 : L'envoyé spécial de l'ONU et de l'OEA pour Haïti, M. Dante Caputo, visite le Canada afin d'informer les fonctionnaires des résultats de sa première visite en Haïti. Le Canada déclare qu'il appuie entièrement les efforts de M. Caputo.

14 février 1993 : Deux Canadiens sont au nombre des 40 observateurs de l'OEA qui se rendent à Port-au-Prince.

6 mars 1993 : Le Canada annonce une contribution de 2,35 millions de dollars pour aider à défrayer les coûts d'une mission civile ONU/OEA. Une cinquantaine d'experts canadiens doivent y participer.

6 avril 1993 : Cent trois observateurs civils sont en Haïti. Cinquante et un sont basés à Port-au-Prince et le reste a été déployé à travers le pays. Trois bureaux locaux sont dirigés par des experts canadiens.

6 juin 1993 : Le Canada participe à une réunion du comité ad hoc des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation des États américains (OEA), qui adopte une résolution demandant au Secrétaire général des Nations Unies de renforcer l'embargo sur les livraisons de pétrole et d'armes ainsi que sur le gel des avoirs du gouvernement haïtien à l'étranger. La Ministre rencontre le président Aristide.

16 juin 1993 : Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une résolution imposant un embargo sur le pétrole et les armes à destination d'Haïti. L'embargo entre en vigueur le 23 juin.

3 juillet 1993 : Signature d'un accord à Governor's Island, à New York, entre le président Aristide et le général Raoul Cédras, ouvrant la voie à une transition pacifique vers la démocratie et le retour du président Aristide prévu pour le 30 octobre 1993. Les «Quatre amis du Secrétaire général pour Haïti» (Canada, États-Unis, Venezuela, France) sont représentés durant les négociations et témoins de la signature.

6 juillet 1993 : Au sommet économique à Tokyo, la première ministre Kim Campbell déclare que le Canada est prêt à envoyer une centaine de policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en Haïti au sein d'une force de police de l'ONU, si cette dernière nous en fait la demande.

22 août 1993 : La Première ministre rencontre le Secrétaire général de l'ONU à Montréal, M. Boutros Boutros-Ghali. La Première ministre annonce une contribution additionnelle de 13 millions de dollars d'assistance humanitaire pour Haïti.

Août - septembre 1993 : Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 861 (27 août) suspendant les sanctions contre Haïti, la résolution 862 (31 août) établissant une mission temporaire de l'ONU en Haïti et la résolution 867 (23 septembre) transformant cette mission en mission effective. Le Canada soutient totalement les décisions onusiennes et est disposé à participer à la mission.

6 octobre 1993 : Le Canada annonce que 110 membres des Forces canadiennes participeront à la Mission des Nations Unies en Haïti, afin de contribuer à la reconstruction et à la modernisation des infrastructures du pays, et qu'une centaine d'agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) se joindra à la force policière multinationale et civile de l'ONU en vue de former et de superviser la police locale.

7 octobre 1993 : Le contingent de la GRC est dépêché en Haïti.

11 octobre 1993 : L'ONU condamne les tactiques d'obstruction des autorités haïtiennes, qui retardent l'arrivée de sa mission, et déclare qu'elle réimposera les sanctions si les parties à l'Accord de Governors Island n'assument pas leurs obligations. Le Canada annonce qu'il appuie entièrement les mesures onusiennes.

13 octobre 1993 : Le Conseil de sécurité de l'ONU vote à l'unanimité la réimposition de l'embargo contre l'Haïti sur le pétrole, les armes et les avoirs publics. Il menace également de réimposer les sanctions à compter de minuit, le 18 octobre, si les autorités haïtiennes ne respectent pas les termes de l'Accord de Governors Island.

13 octobre 1993 : L'OEA adopte une résolution semblable.

14 octobre 1993 : Le Canada retire temporairement ses agents de la GRC, que les autorités haïtiennes empêchent d'exécuter leur mandat. Le gouvernement condamne en outre les meurtres du ministre haïtien de la Justice, M. Guy Malary, de son chauffeur et de deux gardes du corps.

16 octobre 1993 : Le Canada annonce l'envoi de trois navires qui se joindront à la force navale onusienne chargée d'appliquer les sanctions contre Haïti.

19 octobre 1993 : Le Canada réimpose les sanctions de l'ONU et de l'OEA.

10 novembre 1993 : Le ministre des Affaires étrangères, M. Ouellet, se rend à New-York pour s'entretenir de la question haïtienne avec M. Boutros Boutros-Ghali et M. Dante Caputo..

1^{er} décembre 1993 : Radio Canada International commence à diffuser des émissions en créole visant Haïti.

10 décembre 1993 : Le Centre canadien des droits de la personne et du développement démocratique décerne son Prix international de la liberté à M. Jean-Claude Jean, secrétaire général de la Plate-forme de défense des droits des Haïtiens.

13 et 14 décembre 1993 : Rencontre des «Quatre amis» à Paris, pour discuter des moyens de remettre l'Accord de Governors Island sur la voie.

23 décembre 1993 : Le Canada participe à une délégation militaire de haut rang envoyée par les «Quatre amis» en Haïti. Celle-ci a pour mission d'informer les autorités militaires de ce pays qu'elles doivent respecter l'Accord de Governors Island sous peine de sanctions encore plus sévères de la communauté internationale.

14 et 16 janvier 1994 : Le Canada prend part à la Conférence de Miami sur la question haïtienne. Les résolutions adoptées à cette occasion réaffirment le soutien au retour d'Aristide et à l'Accord de Governors Island.

CONTEXT



CONTEXTE

AIDE DU CANADA À HAÏTI

Haïti, avec un PNB per capita de 370 dollars américains par année et une population de 6,6 millions d'individus, est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidentale. C'est aussi la deuxième nation la plus peuplée des Caraïbes.

En octobre 1991, le Canada a suspendu l'assistance bilatérale (gouvernement à gouvernement) qu'il accordait à Haïti, à la suite de coup d'État qui a renversé le président démocratiquement élu, Jean-Bertrand Aristide. Cependant, depuis, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'est engagé à fournir 31 millions de dollars en assistance humanitaire au peuple haïtien par le biais d'organisations multilatérales et non gouvernementales (ONG).

Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), CARE Canada, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont tous contribué à la fourniture d'aide alimentaire, de médicaments, d'installations sanitaires, d'initiatives d'entraide locale et de projets de reconstruction. Une partie de l'assistance humanitaire est aussi acheminée par les canaux du Fonds canadien d'initiatives locales, un petit programme de subventions administré par l'ambassade du Canada à Port-au-Prince.

Le Canada a levé ses sanctions contre Haïti le 27 août 1993, conformément aux décisions prises par les Nations Unies (ONU) et l'Organisation des États américains (OEA). Le Canada a alors déclaré que tout refus de se conformer aux termes de l'Accord de Governors Island, concernant la transition vers la démocratie et le retour du Président Aristide, pourrait déclencher une nouvelle imposition des sanctions.

Les sanctions ont été réimposées à minuit, le 18 octobre 1993, suite au refus des autorités haïtiennes de se conformer aux termes de l'Accord de Governors Island. Ces sanctions sont toujours en vigueur.

Si le gouvernement démocratique d'Haïti redevient en mesure d'exercer son mandat, le programme canadien d'assistance bilatérale prévoit apporter son support au gouvernement Haïtien en plus de son soutien aux programmes d'aide alimentaire et aux projets des ONG et des organismes multilatéraux.

Le programme d'aide bilatérale orientera ses activités vers le renforcement des groupes de développement local, les réformes institutionnelles du Gouvernement d'Haïti et le développement économique. La première phase du nouveau programme, qui porte principalement sur la reconstruction, sera mise en oeuvre par les

organisations non gouvernementales canadiennes qui ont déjà de l'expérience en Haïti. Cette étape aura comme objectifs de reconstruire la société civile et de promouvoir le développement démocratique au moyen de projets créateurs d'emplois ainsi que par le soutien aux coopératives, le renforcement des groupes oeuvrant à la promotion des droits de la personne et l'appui à d'autres ONG.

Les deuxième et troisième phases du programme, qui s'orienteront vers l'appui institutionnel (bon gouvernement) et le développement économique, impliqueront la participation des entreprises du secteur privé canadien et d'autres institutions.

janvier 1994

Haiti

Description générale

Capitale:	Port-au Prince
Population :	6,88 millions (1993); 1,1 million (1988)
Croissance démographique :	0,4 %
Superficie :	27 750 km ²
Monnaie :	1 \$ Can = 9,40 gourdes (décembre 1993) 1 \$ US = 12,6 gourdes (décembre 1993)
Taux officieux	1 \$ US = 13,6 gourdes (décembre 1993)
Langue :	Français (langue officielle) et créole
Alphabétisation :	53 % (59 % H/43 % F) (est. 1990)
Espérance de vie :	(53M/55F)
Fête nationale :	1 ^{er} janvier (1804 Jour de l'Indépendance)

Données politiques

Régime de gouvernement :

République d'Haiti, régime présidentiel, assemblée nationale bicamérale, sénat de 25 membres et Chambre de 83 députés; président élu pour cinq ans et députés pour quatre ans; cinq départements régionaux.

Chef d'État : Jean-Bertrand **Aristide** (en exil depuis le coup d'état du 30 septembre 1991)

Premier ministre : Robert **Malval**

Ministre du Commerce et de l'Industrie : Louis **Déjoie**

Ministre des Finances et de l'Économie : Marie-Michèle **Rey**

Ministre des Affaires étrangères : Claudette **Werleigh**

Ministre de la planification et de l'aide étrangère : Jean-Marie **Chérestal**

Principaux partis politiques : (nombre de sièges à la Chambre/au Sénat)

FNCD-Front national pour le changement et la démocratie : 27/13

ANDP-Alliance nationale pour la démocratie et le progrès : 17/6

Autres : 39/6

Prochaines élections : décembre 1994 (députés), décembre 1995 (présidence).

Affiliations : CARICOM (observateur), CEPALC, G-77, GATT, BID, OEA, ONU.

Données économiques

PIB : 2,49 milliards \$ (est.); 2,42 milliards \$ (est. 1993)

Croissance du PIB : -3 % (1992 et 1993)

PIB par habitant : 370 \$ (est.); 350 \$ (est. 1993)

Taux d'inflation : 20 % (est.); 18 % (est. 1993)

Taux de chômage : 40 % (estimations entre 25 et 50 %)

Dette extérieure totale : 811 millions \$

Budget de défense : 34 millions \$ (est. 1988)

Créances canadienne : Non disponible

Commerce avec le Canada : (millions \$ Can)	1991	1992	Janv.-oct. 1993
EXPORTATIONS vers Haïti :	14,8	8,4*	6,6*
IMPORTATIONS d'Haïti :	<u>11,4</u>	<u>0,8</u>	<u>0,9</u>
Solde :	3,4	8,4	5,6

* assistance humanitaire

Principales importations canadiennes d'Haïti : Sacs de coton, cuir, fruits frais (surtout goyave, mangues et mangoustans).

Principales exportations canadiennes à Haïti : Hareng fumé, poisson salé, lait et poudre de lait, farine.

Investissement étranger direct canadien : plus de 5 millions \$ Can (1991)

Visiteurs du Canada : 5 000

Visiteurs au Canada : Non disponible

Immigration au Canada : 2 849 (1991)

Représentation diplomatique

Ambassade du Canada à Haïti :

Édifice Banque Nova Scotia

route de Delmas (C.P. 826)

Port-au-Prince (Haïti)

TÉL: (011-509) 23-2358 **TÉLÉCOPIE** (011-509) 23-8720

TÉLEX: 20069 DOMCAN HN

Ambassadeur : M. François Filleul

Délégué commercial responsable d'Haïti :

M. David S. Shearer

Haut-Commissariat du Canada en Jamaïque

C.P. 1500, Kingston 10, Jamaïque (Antilles)

TÉL: (809) 926-1500 **TÉLÉCOPIE:** (809) 926-1702

TÉLEX: 2130 Beaver JA

Ambassade d'Haïti au Canada :

130 rue Kent, suite 212,

Place de Ville, Tour B,

Ottawa (Ontario) K1P 5P2

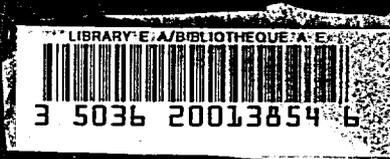
TÉL. : (613) 238-1629 **FAX :** (613) 238-2986

Ambassadeur : M. Emmanuel Ambroise

Notes

PIB - Produit intérieur brut; est. - estimations.

À moins d'indication contraire, les données sont de 1992 et les devises en dollars américains.



DOCS
CA1 EA 94V40 FRE
Visite au Canada du President
Haitien Jean-Bertrand Aristide. --
43267482

